



Apprenti Archéo

Dossier pédagogique



Niveaux : CE2 –
5^e

Le musée	3
Objectifs	4
Déroulement	5
Pistes pédagogiques	12
Conditions de visite	13
Ressources	14
Notes	15



Le Musée du château de Mayenne est un service de Mayenne Communauté qui a ouvert ses portes au public le 21 juin 2008. Son ouverture résulte de la découverte fortuite en 1993, d'arcades carolingiennes sous l'enduit des murs. Après observation de M. Jacques-Henri Boufflet, Architecte des Bâtiments de France, et des premiers sondages archéologiques, l'édifice est classé *Site Archéologique d'Intérêt National* par le Ministère de la Culture en 1995.



Différentes campagnes de fouilles sont alors menées de 1996 à 2000 par l'Oxford Archeological Unit, en partenariat avec l'Université du Maine. La conclusion de ces études nous montre qu'une partie des murs de cet édifice appartient à un palais carolingien du 10^e siècle. Les édifices de cette époque, autres que religieux, sont extrêmement rares dans toute l'Europe, ce qui confère un caractère exceptionnel au château de Mayenne.



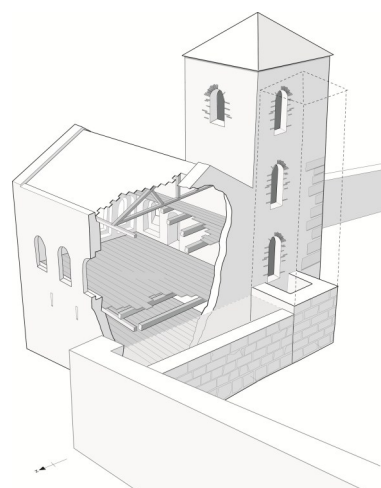
En outre, les fouilles menées au château ont livré une grande série d'objets médiévaux en lien avec l'histoire du site et, surtout, une cinquantaine de pions de jeu de tric-trac d'une rare qualité datés des 10^e-12^e siècles, ainsi qu'un ensemble de 37 pièces d'échecs. Unique en Europe, cette collection illustre deux des jeux les plus populaires au Moyen-Âge. La qualité historique du bâtiment et l'importance des découvertes archéologiques ont donc conduit à un projet de mise en valeur de ce

site par la création d'un musée, aujourd'hui Musée de France, dédié au Moyen-Âge.

Le château de Mayenne a connu des fonctions successives, qui se traduisent dans l'évolution architecturale du logis :

- 10^e siècle, c'est un palais carolingien, dont la fonction est essentiellement résidentielle ;
- Du 13^e au 15^e siècle, le palais devenu château fort a un rôle essentiellement militaire ;
- 19^e siècle, c'est une prison ;
- 21^e siècle, c'est un musée.

Toutes ces différentes périodes se trouvent aujourd'hui entremêlées dans les murs du château.



Le musée, constitué du logis et d'une extension contemporaine en bois, relate l'histoire de la ville de Mayenne, expose le résultat des fouilles et propose de découvrir l'ensemble des collections médiévales du département.

Thème	La classe découvre les différentes facettes du métier d'archéologue. En groupe, les élèves étudient plus spécifiquement certaines disciplines comme la numismatique, la céramologie, l'archéozoologie, l'archéo-anthropologie et l'archéologie du bâti.
Niveau	Du CE2 à la 5è. Livrets adaptés pour l'élémentaire et le collège.
Durée	Environ 2h / 2h15
Fonctionnement	- 1h en classe entière accompagnée par une médiatrice culturelle. - 1h en groupe en semi-autonomie dans le château sous l'encadrement de la médiatrice et des accompagnateurs..
Objectifs pédagogiques	> Se repérer dans le temps > Raisonner et justifier ses choix / pratiquer une démarche scientifique. > Coopérer et mutualiser. > Appréhender l'Antiquité et le Moyen Âge via l'analyse d'objets et l'espace du château. > Développer ses connaissances sur l'archéologie.
Place dans les programmes	Élémentaires : Cycle 2 : Questionner l'espace et le temps Situer les événements les uns par rapport aux autres Cycle 3 : Quelles traces d'une occupation ancienne du territoire français ? Collège : 6è : Thème 2 : Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au 1er millénaire avant J.-C. / Rome du mythe à l'Histoire. 5è : Thème 2 : Société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XIe-XVe siècles). <i>Essentiellement par le support d'étude qui est le château et ses collections médiévales.</i>
Démarches utilisées	- Découverte de l'archéologie - Découverte des spécificités du travail d'archéologue et des démarches scientifiques.
Outils	- Discours - Matériel pédagogique - Matériel archéologique - Supports visuels, fiches pédagogiques - Démonstrations - Carnets
Connaissances et démarches	L'archéologue est un scientifique qui nous permet de comprendre les civilisations passées. Mais son travail se résume-t-il à la fouille? Après une présentation de différents types d'archéologie, une démonstration dans un bac à fouille et une petite analyse d'un mini chantier seront effectuées. Ensuite, les élèves partent en direction du musée pour étudier cinq spécialités archéologiques en groupe et en semi autonomie en s'appuyant sur de vrais objets archéologiques.

L'activité pédagogique est découpée en temps d'échanges et de découvertes sur la thématique avec mise à contribution des élèves, et en temps de « laboratoires », c'est-à-dire de recherches et d'analyses, en semi-autonomie dans le musée, où les élèves appréhenderont 5 spécialités archéologiques.

Les temps d'échanges sur la thématique

Cette visite permet aux élèves d'appréhender le travail et les objectifs d'un archéologue. Souvent résumé à la fouille, son métier est pourtant tapissé de nombreuses facettes. On parlera dans cette partie de différentes méthodes de prospections, des différents types de fouilles (milieu rural, en ville, aquatique...). Les fouilles programmées et les fouilles préventives seront aussi abordées. Une initiation à la stratigraphie, de façon participative, sera aussi mise en place avant une démonstration de fouilles faite par la médiatrice dans un petit bac à fouilles. Cela dévoilera un petit chantier qui sera analysé avec les élèves. Il sera question des fiches d'Unités Stratigraphiques à remplir par l'archéologue lors des découvertes, du nettoyage, du marquage et du conditionnement. Enfin, vient ensuite le temps de la recherche et du travail en laboratoire par les différents archéologues spécialisés.

Les temps de laboratoires

Les élèves sont répartis en 5 groupes homogènes avec des carnets. Toutes les 10 minutes, ils devront se rendre dans une pièce du musée pour étudier des collections, ou du matériel archéologique afin de remplir leurs livrets et analyser des objets. Les accompagnateurs et la médiatrice ont un temps actif d'encadrement et d'aide aux groupes. Des carnets réponses sont à disposition. Les élèves découvriront ainsi 5 spécialités : l'archéozoologie, l'archéo-anthropologie, la numismatique, l'archéologie du bâti, et la céramologie.



I/ Les temps de visite

L'archéologie: qu'est-ce que c'est?

C'est une discipline scientifique qui cherche et étudie les vestiges du passé de la Préhistoire à l'époque contemporaine. Mis à part les découvertes fortuites, la phase de recherche commence par des prospections. Trois méthodes seront présentées aux élèves :

- La prospection aérienne : observation des terrains depuis un avion ou avec un drone. On va pouvoir remarquer des reliefs particuliers, ou des traces d'occupations au sol, notamment en été. Cela peut laisser apparaître des plans de bâtiments enfouis sous la terre.
- La prospection au sol : elle consiste à parcourir un terrain en y récoltant tous les indices de présence humaine : tessons de céramique, pierres taillées, fragments de verre ou de métal. Les prospecteurs ne fouillent pas : ils se contentent de repérer, de noter et récolter ce qui est à la surface du sol.
- La prospection géophysique, dont le géoradar : on envoie des ondes électromagnétiques dans le sol pour comprendre ce qu'il y a en dessous. Les ondes sont réfléchies quand elles rencontrent différents obstacles. Après des mesures et des analyses, on peut dessiner le sous-sol. En effet, si un mur est enterré, cela va renvoyer les ondes. À l'inverse, un ancien fossé qui a été rebouché qui "retient" plus d'eau laissera passer l'électricité plus facilement.



Prospection aérienne à Nuillé en Mayenne.
Enclos protohistorique.



Prospection au géoradar.

Après une phase de prospection, des fouilles peuvent être lancées. Il y a deux grandes catégories de fouilles selon le contexte :

-**La fouille préventive**, ou de sauvetage. Elles ont lieu quand des travaux sont prévus : réfection d'une place en ville, création d'une route, d'un parking, d'un immeuble... Avant que la construction commence, des archéologues peuvent intervenir pour « sauver » toutes les informations et objets présents dans le sol afin de mieux comprendre cet espace avant qu'il ne soit détruit. La fouille préventive a en général une durée très courte (quelques mois). Le chantier sera ensuite rebouché, même si les archéologues n'ont pas fini de fouiller.

-**La fouille programmée** : c'est une fouille qui ne se fait pas dans l'urgence comme pour la fouille préventive. Celle-ci peut se faire sur un site sur plusieurs années. Ces fouilles permettent de mieux connaître un site ou une époque. C'est ce type de fouille qui a été mis en place au château de Mayenne.



Fouille préventive en milieu urbain.

Le but de l'archéologie n'est pas de découvrir de beaux objets. Des traces, ou un fragment de céramique replacé dans son contexte auront parfois une importance capitale. Pour avoir une idée de la datation de la fouille, la connaissance des Unités Stratigraphiques (US) est indispensable. Les US sont en fait les couches de terres qui peuvent être différentes selon les époques, les remblais, les fossés... Cela se caractérise par une terre qui ne sera pas toujours de la même couleur ou avec la même texture. C'est parce qu'il y a des US que l'archéologue ne « creuse » pas, contrairement aux idées reçues. Il va décaper le sol, enlever centimètre par centimètre sur une grande surface pour ne pas se perdre dans ses unités stratigraphiques. Les découvertes qu'il fera et qui apparaîtront sur le même niveau auront sensiblement la même datation.

Le métier d'archéologue est très physique, on passe des heures à genoux, parfois sous la pluie, dans le froid, avec de la boue... ou en plein soleil sous 30°C ! Les conditions peuvent également être très particulières notamment pour l'archéologie sous-marine.



Archéologie sous-marine en Martinique

L'équipement est aussi primordial pour aller fouiller. Une tenue adéquate et fonctionnelle est indispensable. L'archéologue doit aussi s'équiper. Généralement vous trouverez sur le chantier des truelles, des pelles, des seaux, des brouettes, des tamis, des pinceaux et parfois des outils encore plus précis. On peut aussi trouver au début d'un chantier des tractopelles pour commencer à décaper le sol plus rapidement : on va enlever la terre végétale pour atteindre les premiers niveaux archéologiques.

Il ne faut pas perdre de vue non plus que parfois les archéologues ne trouvent rien. Et rien, ce n'est pas rien ! Cela signifie qu'il n'y a pas eu d'occupation significative à cet endroit.

Quand un archéologue fouille, automatiquement il détruit son site : il en extrait les objets, parfois démonte des murs pour voir s'il y a des occupations plus anciennes en dessous. Il est donc primordial qu'à chaque étape des notes, des commentaires, des photos, des mesures soient prises. Il va souvent remplir des fiches US avec ces éléments pour ne rien oublier et conserver tout le contexte archéologique. Les objets vont être ensuite récupérés, nettoyés, conditionnés, marqués...

Une fois le chantier fini, il est rebouché, sauf en cas d'aménagement pour une valorisation comme c'est le cas ici au château de Mayenne ou à Jublains.

PEUT-ON GARDER UN OBJET ARCHÉOLOGIQUE TROUVÉ DANS SON JARDIN ?

Seuls les archéologues ont le droit de fouiller. Si vous tombez sur une découverte archéologique fortuitement, vous devez prévenir le maire de votre commune. Un dossier sera instruit à la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Des archéologues peuvent venir examiner l'endroit et les objets. Depuis 2016, tout objet découvert appartient maintenant à l'État automatiquement.

Un particulier n'a donc pas le droit de fouiller lui-même, c'est ce qui s'apparente à du pillage archéologique. En effet, comme dit précédemment quand on fouille, on détruit. Un particulier n'est pas un spécialiste des fouilles et des couches stratigraphiques. Or, ces indices sont utiles aux archéologues pour dater et comprendre un site. Les détecteurs de métaux qui sont souvent utilisés pour cela sont par exemple interdits.

Si quelqu'un est découvert en train de fouiller ou de sonder son terrain, cela est passible d'une amende de 7 500€. Détériorer un site ou des vestiges archéologiques est passible de 7 ans de prison et de 100 000€ d'amende. Vendre ou acheter des objets archéologiques découverts de manière illégale est puni de 2 ans de prison et d'une amende (deux fois le prix de vente des objets).

II/ Les temps de laboratoires:

Après la fouille... Le travail de l'archéologue ne s'arrête pas aux recherches sur le terrain. Un long travail d'interprétation lui fait suite. C'est ce que les élèves vont faire ensuite en regardant les différentes spécialités archéologiques.

Dans 5 espaces du château, les 5 groupes d'élèves, munis de leurs carnets, iront étudier une spécialité archéologique :

- La numismatique, c'est-à-dire l'étude des pièces de monnaie avec le trésor du gué de St Léonard.
- La céramologie en étudiant nos collections retrouvées *in situ* et exposées en salle carcérale.
- L'archéologie du bâti en étudiant les murs de *l'aula*, riche de 1100 ans d'Histoire.
- L'archéo-anthropologie en prison des femmes, où sont exposés des sarcophages et du matériel funéraire du Moyen Âge.
- L'archéozoologie en étudiant nos pièces de jeux, plus grande collection de pièces de jeux médiévales de France, et une mâchoire animale.

Toutes les 10 minutes, les élèves devront changer de salles afin de découvrir plusieurs spécialités archéologiques et travailler à plusieurs démarches scientifiques.

Un temps d'échanges, de questions, de conclusion avec la médiatrice terminera cette partie de « recherche ».



Ecole Elémentaire :

Histoire

- Etude du Moyen Âge, en s'appuyant sur le château et ses collections médiévales.
- Etude de l'archéologie, des traces d'occupation ancienne.
- Identifier les grandes périodes de l'Histoire.

Cycle 2 : Questionner l'espace et le temps.

Situer les événements les uns par rapport aux autres.

Cycle 3 : Quelles traces d'une occupation ancienne du territoire français ?

SVT

Cycle 2 :

Construire le cycle de vie d'un animal

Distinguer le vivant du non-vivant à partir de l'utilisation de critères simples issus de l'observation.

- Développer chez les élèves les compétences scientifiques telles que l'observation, la formulation d'hypothèses, les manipulations, les interprétations.

Cycle 3 : Biodiversité actuelle et passée.

Déterminer des espèces biologiques de l'environnement proche en utilisant une clé de détermination.

Collège :

Histoire :

6è : Thème 2 - Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au I^{er} millénaire avant J-C / Rome du mythe à l'Histoire.

Cet atelier permet de découvrir l'archéologie et les démarches scientifiques de l'archéologue.

5è : Thème 2 : Société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XI^e-XV^e siècles)

Essentiellement par le support d'étude qui est le château et ses collections médiévales.

Passerelle possible avec **SVT** :

- Étude de démarches scientifiques
- Identifications à l'aide de squelettes d'animaux
- Étude et identification (sur squelette d'étude et facsimilés) d'os du corps humain.

Conditions pratiques

Les visites/ateliers sont assurés par l'équipe du service des publics.

Forfait classe de 35 € pour les classes de Mayenne Communauté et de 40€ pour les classes extérieures à Mayenne Communauté.

Séances de 2h en moyenne.

Réservation obligatoire au minimum 15 jours à l'avance.

Le bus peut déposer les élèves Place Juhel avant d'aller se garer sur la cale, Quai de la République.

Seuls les groupes ayant réservé sont admis dans l'enceinte du musée.

Comment préparer sa visite ?

Rencontrer les médiatrices du musée

Justine Fortin et Alexane Emschwiller reçoivent sur rendez-vous :

Par téléphone au : 02 43 00 17 17

Par mail à : servicedespublics@museeduchateaudemayenne.fr

Venir visiter le musée

Visite guidée tous les dimanches.

Gratuit pour les enseignants ayant un RDV pris et accepté au musée.

Informations pratiques

Nous comptons sur la participation active des enseignants pour faire respecter les consignes de visite dans un lieu muséal :

Nous rappelons que :

- Les élèves sont sous la responsabilité des enseignants et des accompagnateurs. Aucun élève ne doit être laissé seul. En cas d'incident, l'établissement scolaire sera tenu pour responsable.
- Il est interdit de manger, boire, de courir et sauter dans le musée.
- Seul l'usage de crayons à papier est autorisé : les stylos à bille ou à encre, les feutres, les compas et les ciseaux sont prohibés (mesure de conservation préventive).
- Les photos sont autorisées.

Ouvrages généraux

De FONTAINIEU Anne-Rose, *Archéologie une histoire sans fin*, Gallimard jeunesse Gibrulées, 2012.

(dir) DEMOULE Jean Paul, GARCIA Dominique, SCHNAPP Alain, *Une Histoire des civilisations - Comment l'archéologie bouleverse nos connaissances*, La Découverte, 2021

DJINDJIAN François, *L'archéologie, Théorie, méthodes et reconstitutions*, 2^e édition, Armand Colin, 2017.

(dir) GARCIA Dominique, *La Fabrique de la France*, Flammarion, INRAP, 2021.

PICHOT Daniel, in *la Mayenne des origines à nos jours* (ouvrage collectif): *le Moyen Âge*, Editions Bordessoules, 1984

Livres jeunesse :

Dès 9 ans :

CARPENTIER Vincent (INRAP), *Le Moyen Âge à petits pas*, 2015

De FILIPPO Raphaël (INRAP), *L'Archéologie à petits pas*, 2007.

Dès 6 ans

CARPENTIER Vincent (INRAP), *Le Moyen Âge à très petits pas*, 2015

De FILIPPO Raphaël (INRAP), *L'Archéologie à très petits pas*, 2015



Dossier conçu par le **service des publics**
du musée du château de Mayenne
servicedespublics@museeduchateaudemayenne.fr

Responsable du service des publics
Pruvot Stéphanie

Médiatrices culturelles
Justine Fortin
Alexane Emschwiller

Musée du château de Mayenne
Place Juhel
53100 Mayenne
02 43 00 17 17
<http://www.museeduchateaudemayenne.fr>

Crédits Photographiques
Musée du château de Mayenne
Benoît Pelletier
J.B. Deguara
François Dermaut
Conseil Général de la Mayenne
Oxford Archéological Unit
BNF

Le musée du château de Mayenne est un équipement de
Mayenne Communauté

